

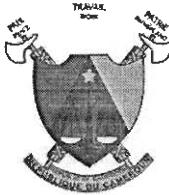
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

PREFECTURE DE MBOUDA

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/21 DU **9 MARS 2021** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'UN ATELIER POUR LA FILIERE ESTHETIQUE AU CETIC DE BAFEMGHA DANS
 L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE
 D'URGENCE)

1- Objet de l'Appel d'Offres:

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un atelier pour la filière esthétique au CETIC de Bafemgha dans l'Arrondissement de Mbouda, Département des Bamboutos :

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent entre autres :

les travaux d'implantation de l'ouvrage, de terrassements ; de fondation; travaux en maçonnerie et élévation ; la charpente, la couverture, les menuiseries métalliques, l'électricité; etc.

3-Délais d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux est de quatre (04) mois

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en 01 lot

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de 25 000 000 (vingt cinq millions) francs CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2021. **Imputation : 55 25 331 01 5517580 2226 444**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de 500 000 (cinq cent mille) francs CFA

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières SAEF) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'offre peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbouda contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, d'une somme non remboursable de 42 000 (quarante-deux mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

11. Remise des offres :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Préfecture de Mbouda, au plus tard le à 11 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la

mention: **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°01/AONO/F.31/SAEF/CDPM/21 DU **20 AVR 2021** POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
 D'UN ATELIER POUR LA FILIERE ESTHETIQUE AU CETIC DE BAFEMGHA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA,
 DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

12. Ouverture des Offres

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **20 AVR 2021** à 12 heures 00 minute. Elle se fera dans la salle de réunion de la Délégation Départementale de l'Economie, de la planification et de l'aménagement du Territoire des Bamboutos, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, ou d'une pièce administrative non régularisée dans les délais prescrits.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission dans le dossier à l'ouverture des offres,
- Absence d'une pièce administrative dans le dossier non régularisé dans les 48 heures
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70 % de « oui » de l'ensemble des critères de qualification
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO

14.2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15- Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Mbouda (Service des Affaires Economiques et Financières SAEF).

18. Additif à l'appel d'offres

Le Préfet du Département des Bamboutos (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent Appel d'Offres.

19- Lutte Contre La Corruption

Pour une tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725/ 699 370 748.

15 AVR 2021

Fait à Mbouda, le

20 MARS 2021

Le Préfet,

AMPLIATIONS

- ARMP ;
- DDMINMAP/BTOS
 - Président CDPM/BTOS ;
 - Directeur CETIC de Bafemba
 - Affichage/Archives



Djancou Djah
Administrateur Civil Principal